



LETTRE MODÈLE 14

Lettre à joindre à la fiche de vérification visuelle d'une installation électrique

CIRCONSTANCES DANS LESQUELLES UTILISER CETTE LETTRE

Il peut arriver qu'un client vous demande de procéder à la vérification d'une installation électrique de sa résidence ou de ses bâtiments. Bien souvent, ce sont les compagnies d'assurance qui demandent une telle vérification aux clients dans le cadre d'une demande de couverture d'assurance pour leur résidence. Il pourrait s'agir aussi d'une demande provenant des Services de sécurité incendie. Vous engagez donc votre responsabilité professionnelle lorsque vous faites une telle vérification.

Lors de la vérification ou de l'inspection demandée, nous vous recommandons d'utiliser la fiche de vérification visuelle d'une installation électrique appropriée. Vous devez indiquer sur la fiche la conformité ou non des éléments de l'installation que vous allez vérifier. Une fois que vous aurez fait la vérification de l'installation électrique, vous devrez remettre à votre client la fiche complétée accompagnée de la présente lettre.

Cette lettre a pour but de limiter la responsabilité professionnelle de l'entrepreneur aux seuls éléments cochés sur la liste de la fiche de vérification. De plus, puisque la vérification n'a été que visuelle, elle indique clairement qu'aucun élément de charpente n'a été démonté afin de vérifier l'installation électrique et qu'aucun test ni aucun essai n'a été réalisé. La fiche ne fait qu'attester de la vérification des éléments spécifiquement cochés et indique que l'entrepreneur ne peut pas attester de la conformité de l'installation complète de la résidence.

De cette façon, si la perte du bâtiment survenait, l'assureur ne pourrait pas invoquer votre faute dans la vérification de l'installation électrique au motif que le matériel d'électricité derrière les murs était désuet, alors qu'en réalité vous n'avez pas été en mesure de voir ni de tester ce matériel lors de votre vérification. Cette lettre vise donc à engager votre responsabilité uniquement à ce que vous avez vu puisque vous ne pouvez pas attester de la conformité de l'installation électrique entière de l'immeuble.

IMPORTANT

- Adaptez la lettre selon votre situation particulière en modifiant l'information qui se trouve entre crochets, en italique dans la lettre modèle.
- Conservez toujours une copie de cette lettre ainsi que la fiche de vérification visuelle dans vos dossiers.
- Le présent guide ne prétend pas répondre à toutes les interrogations ou situations qui se présentent dans la pratique d'un entrepreneur en électricité. Certaines situations pourraient nécessiter d'autres types de procédures, aussi il est recommandé d'obtenir de l'information supplémentaire auprès de professionnels spécialisés dans ce domaine.

[1] [Ville], le **[jour]** **[mois]** **[année]**

[2] *[Destinataire : le propriétaire de l'installation ou son assureur]
[XX, rue XX]
[Ville (Qc) XZX XZX]*

[3] OBJET : Installation électrique du bâtiment situé au [adresse]

Madame, Monsieur,

[4] Vous trouverez ci-joint une fiche de vérification visuelle de l'installation électrique du bâtiment mentionné en objet.

Veuillez noter que cette fiche a été remplie lors de la vérification visuelle des éléments qui y sont énumérés. Seuls les éléments spécifiquement identifiés et cochés ont fait l'objet d'une vérification.

[5] Aucun élément de charpente ou de finition n'a été démonté et aucun test ni aucun essai de type laboratoire n'a été réalisé, à l'exception des tests de polarité précisément identifiés. Cette fiche ne constitue donc pas une attestation à l'effet que l'installation vérifiée est, dans son ensemble, conforme aux normes d'installation en vigueur à la date ci-dessus puisqu'uniquement certains éléments ont fait l'objet d'une vérification et non pas l'entièreté de l'installation électrique.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos meilleures salutations.

[6] *[Signature]
[Nom et titre]
[Nom de votre entreprise et adresse complète si vous n'utilisez pas du papier à en-tête]*

Votre lettre accompagnant la fiche de vérification visuelle d'une installation électrique doit comporter les éléments suivants (les numéros de paragraphes ci-dessous correspondent à ceux indiqués sur la lettre modèle) :

1. Le lieu et la date d'envoi du document (exemple : Montréal, le 2 septembre 2009) ;
2. Les coordonnées du destinataire (le propriétaire (votre client) ou son assureur) ;
3. L'objet de la lettre (l'adresse du bâtiment inspecté) ;
4. L'indication que la fiche de vérification visuelle de l'installation électrique à l'adresse en objet a été remplie et se trouve en pièce jointe à la lettre. Il est recommandé d'utiliser le guide prévu à cette fin lorsque vous remplirez la fiche ;
5. Indication que vous engagez votre responsabilité uniquement à ce que vous avez vu et que vous ne pouvez pas attester de la conformité de l'installation électrique entière de l'immeuble ;
6. Votre signature, le nom de votre entreprise ainsi que son adresse si vous n'utilisez pas du papier à en-tête.